

les mêmes que ceux de Votre Excellence, selon qu'ils étaient exprimés dans la communication de Votre Excellence datée du 8, que je venais de recevoir dans la soirée du 11. M. Thouvenel me fit voir la difficulté qu'il y aurait d'admettre, parmi nos réclamations, des demandes qui n'auraient pas le même caractère et qui pourraient, non seulement entraver notre action, mais lui donner une fausse direction, faisant allusion à la présence des États-Unis dans la convention, ce dont je convins avec lui.

« M. Thouvenel voulut aussi me faire quelque indication sur la convenance qu'il y aurait à ce que ce fût un bon prince qui régnât au Mexique, si les Mexicains voulaient un roi; mais nous tombâmes d'accord que je ne connaissais de la part de Votre Excellence d'autre volonté que celle d'aller ensemble au Mexique pour obtenir le redressement de nos griefs, pour protéger et appuyer l'établissement d'un gouvernement d'ordre et même de forme monarchique, si tel était le désir des Mexicains, car à eux appartient la liberté de l'établir... — Alexandre Mon. »

Dans la dépêche du 15 octobre à M. Barrot, notre ministre à Madrid, M. Thouvenel est encore plus explicite. — « M. l'ambassadeur de S. M. Catholique, dit-il, étant venu avant-hier m'entretenir sur le même sujet, je me suis expliqué avec lui ainsi que je l'avais fait avec lord Cowley. Je lui ai dit particulièrement en ce qui touche le retour éventuel du Mexique à la monarchie, que ce pays aurait avant tout à exprimer ses sentiments aussi bien à l'égard de la forme monarchique qu'à l'égard du choix d'une dynastie. J'ai fait ensuite remarquer à M. Mon que le gouvernement de l'empereur, envisageant cette éventualité avec un complet désintéressement, écartait d'avance toute candidature d'un prince de la famille impériale, et qu'il ne doutait pas que les deux autres puissances ne fussent dans de pareilles dispositions; enfin, qu'en ce qui concernait le choix de la dynastie, dans l'éventualité indiquée, nous n'avions aucun candidat à proposer, mais que, le cas échéant, un archiduc d'Autriche aurait notre assen-

timent. Un tel choix, en effet, indépendamment des autres motifs qui pourraient être invoqués, pour y adhérer, aurait l'avantage d'écarter de l'action collective des trois puissances toute cause de froissement ou de rivalité nationale, en même temps qu'il laisserait toute son autorité à l'appui moral qu'elles seraient appelées à donner à la nation mexicaine. En un mot, les trois puissances tiendraient ici une conduite analogue à celle que la France, l'Angleterre et la Russie observèrent à l'égard de la Grèce, lorsqu'elles s'engagèrent à n'accepter pour aucun de leurs princes le nouveau trône élevé par leurs communs efforts. »

Avant de continuer la publication des autres dépêches sur le même sujet, je publierai les articles de la convention de Londres pour conserver l'ordre des dates. Pour le moment, je me borne à constater que les trois puissances étaient, jusqu'alors, parfaitement d'accord sur le double but que devait avoir l'intervention, et que ce double but avait été nettement déclaré avant la signature de la convention qui eut lieu le 31 octobre 1861.

« 1<sup>o</sup> S. M. la reine d'Espagne, S. M. l'empereur des Français et S. M. la reine de la Grande Bretagne sont convenus de prendre, aussitôt après la signature de la présente convention, les dispositions nécessaires pour envoyer sur les côtes du Mexique des forces de mer et de terre, dont l'effectif sera déterminé par un échange de communications ultérieures entre leurs gouvernements, mais dont le total sera suffisant pour pouvoir prendre et occuper les différentes forteresses et positions militaires du littoral du Mexique.

« Les chefs des forces alliées seront en outre autorisés à mener à bonne fin les autres opérations qui, là-bas, leur paraîtront ensuite les plus propres à réaliser le but spécifié dans le préambule de la présente convention et particulièrement pour mettre à l'abri de tout danger la sécurité des résidents étrangers.

« Toutes les mesures dont il est fait mention dans cet article seront prises au nom et au compte des hautes par-

ties contractantes, sans faire attention à la nationalité particulière des forces employées pour les exécuter.

« 2° Les hautes parties contractantes s'engagent à ne chercher pour elles-mêmes dans l'emploi des *mesures coercitives*, prévues dans la présente convention, aucun avantage particulier, et à n'exercer sur les affaires intérieures du Mexique aucune influence capable de porter atteinte au droit de la nation pour *se choisir et constituer librement la forme de son gouvernement*.

« 3° Il sera établi une commission composée de trois commissaires, nommés respectivement par chacune des parties contractantes, ayant pleins pouvoirs pour décider toutes les questions que peuvent susciter l'emploi et la distribution des sommes qui se recouvreraient au Mexique, tenant en considération les droits respectifs des parties contractantes.

« 4° Les hautes parties contractantes, désirant, en outre, que les mesures qu'ils ont l'intention d'adopter ne soient pas d'un caractère exclusif, et sachant que le gouvernement des États-Unis a, de même qu'elles, des réclamations contre la république mexicaine, conviennent qu'aussitôt qu'elles auront signé la présente convention, il en sera donné copie au gouvernement des États-Unis, lui proposant d'accéder à ses dispositions, et en cas d'accession de la part des États-Unis, les hautes parties contractantes autorisent leurs ministres à Washington à conclure et signer avec le plénipotentiaire désigné par le président des États-Unis, une convention identique, séparée ou collective, supprimant le présent article. Mais, comme quelque retard à effectuer les stipulations contenues dans les articles 1 et 2 de la présente convention pourrait frustrer les vues proposées par les hautes parties contractantes, elles conviennent que le désir d'obtenir l'accession du gouvernement des États-Unis ne retarde pas le commencement des opérations mentionnées ci-dessus plus de temps qu'il n'en faut pour réunir des forces alliées dans les eaux de Vera-Cruz.

« 5° La présente convention sera ratifiée, et les ratifica-

tions seront échangées à Londres dans l'espace de quinze jours. »

Cette convention, que j'ai traduite du texte espagnol, indique clairement le double but signalé dans les dépêches et les conférences préliminaires : 1° les réparations demandées par des « mesures coercitives et l'occupation par les forces alliées des forteresses et positions militaires qui paraîtront le plus propres à réaliser les vues » des trois puissances, — n'est-ce point la guerre? — 2° ne chercher aucun avantage particulier dans le choix et la constitution du gouvernement que se donnera la nation mexicaine. La France, l'Espagne et l'Angleterre étaient d'accord sur le double but que devait avoir l'action commune. L'Espagne, néanmoins, ignorant qu'elle n'avait plus aucune sympathie au Mexique, fit partir ses troupes avant celles des alliés, espérant qu'un mouvement monarchique en sa faveur se produirait à son arrivée. Je reviendrai sur ce sujet. L'empereur Napoléon seul ne perdit jamais de vue la convention de Londres, son but, ses intentions et les engagements qu'il avait pris.

Non seulement les États-Unis n'acceptèrent pas la proposition des puissances alliées, mais ils essayèrent même de neutraliser les effets de la convention de Londres. M. Corwin reçut l'autorisation de négocier un traité avec le gouvernement de Juarez, dans le but de désintéresser, par le paiement des réclamations pécuniaires, les trois puissances. Le 28 février 1862, le Sénat rejeta le traité. En avril de la même année, M. Corwin conclut avec le gouvernement mexicain une deuxième convention, par laquelle on lui prêtait onze millions de piastres à 6 % d'intérêt, moyennant hypothèque sur les territoires du nord et la partie invendue des biens du clergé. Ce traité, si peu patriotique, eut le même sort que le premier. Il servit pourtant à Juarez, en ce sens que le président donna des traites payables sur ces onze millions, aux individus qui se décidèrent à trahir la cause des conservateurs pour paralyser l'action de l'intervention étrangère contre le gouvernement de Juarez.

En France, les expéditions lointaines ont de tout temps soulevé à leur début des critiques amères de la part des hommes de l'opposition, et rencontré de médiocres sympathies chez les hommes d'ordre. C'est à cette raison qu'il faut attribuer l'infériorité relative de notre pays comme puissance commerciale et coloniale. Infiniment plus apte à l'action qu'au lucre, le Français, dans une guerre, n'envisage le plus souvent que la gloire militaire, quelquefois l'influence politique, jamais le côté des affaires. Sous ce rapport, nous sommes à la fois inférieurs et supérieurs aux Anglais : inférieurs de toute la profondeur de leurs calculs et de leur génie mercantile ; supérieurs de toute la grandeur de notre générosité et de notre désintéressement. Cette fois, nous pouvions relever notre crédit extérieur et presque monopoliser un immense marché, en laissant de côté le système fatal des demi-mesures, et contribuer directement, jusqu'au succès définitif, à donner au Mexique un gouvernement fort, régulier, qui nous paierait tout ce que nous devions ce pays et favoriserait nos relations commerciales.

L'empereur comprit la portée immense que devait avoir l'intervention au Mexique au point de vue de notre influence politique dans les deux mondes, du développement de notre commerce et de notre industrie, en nous créant un pareil marché d'achat et de vente qui devait s'étendre sur les deux océans, et de la création de notre crédit extérieur transatlantique, qui n'existe encore qu'à l'état d'embryon. Aussi, était-il dans le vrai en disant : « — L'avenir montrera que l'expédition du Mexique a été le plus grand acte politique de mon règne ». Malheureusement, ceux qu'il avait choisis pour exécuter ses ordres, ne l'ont point comprise et l'ont fait avorter. L'empereur comprit également que le gouvernement fort, avec lequel on traiterait et qu'on aiderait à se constituer, devait être l'œuvre des Mexicains et non des puissances étrangères. Chose étrange, les diplomates qui représentaient les trois puissances méconnurent cette vérité formulée dans le traité de Londres d'une ma-

nière explicite. L'archiduc Maximilien, pour souverain du Mexique, étant un *choix mexicain*, l'empereur ne pouvait en choisir un autre ; mais l'archiduc n'ayant pas accepté positivement la couronne, ne pouvait être encore appuyé officiellement par la France ; aussi, voit-on le gouvernement français n'appuyer qu'officieusement cette *candidature mexicaine*, puisque l'archiduc n'accepta définitivement la couronne du Mexique qu'en 1864.

L'empereur savait aussi que le général Santa-Anna devait aller au Mexique, avant l'arrivée des troupes alliées à Vera-Cruz, pour y préparer le futur empire mexicain ; mais Santa-Anna différa tellement son départ que le général Almonte dut le remplacer pour donner au gouvernement nouveau le caractère d'institution mexicaine qu'il devait avoir, et ne pas le laisser soupçonner d'être imposé par les puissances étrangères. Napoléon III, désirent sincèrement pour le Mexique un gouvernement national, régulier, stable, devait naturellement voir avec plaisir tous les Mexicains résidant en Europe et dans les Antilles, aller au Mexique s'occuper librement de leurs affaires intérieures, sans craindre les violences du parti qui se trouvait encore au pouvoir. Empêcher les conservateurs d'aller, à l'abri de l'intervention, discuter à Mexico leurs intérêts politiques, n'était-ce point violer la neutralité et favoriser les radicaux aux dépens des conservateurs ? Quant au retard mis par Santa-Anna à son voyage, — je dis retard, parce qu'on verra qu'il se décida plusieurs fois à faire ce voyage, — il avait pour raisons : d'abord, les hésitations ordinaires à ce caractère étrange de l'ex-dictateur qui n'a jamais su faire le bonheur de sa patrie lorsqu'il le pouvait ; ensuite, son antipathie pour les étrangers et la crainte de se compromettre en précédant une armée étrangère pour rétablir l'ordre dans son pays ; finalement, il voulait bien préparer le futur empire mexicain, mais il désirait en avoir la régence exclusive, sinon jusqu'à sa mort, au moins assez de temps pour n'abdiquer qu'au moment où tout étant organisé, régénéré, son abdication, comme celle de

Charles-Quint, pouvait avoir lieu sans qu'il perdît de son prestige. Le général Almonte remplaça Santa-Anna, et l'on doit constater qu'il eut la sagesse de ne parler, dans aucune de ses proclamations, de la monarchie ni de la candidature de l'archiduc Maximilien; pour en parler officiellement, il attendit la réunion à Mexico de l'Assemblée des notables. Cette réserve mérite d'autant plus d'être signalée que le général Prim prétextait, auprès de son gouvernement, pour rembarquer les troupes espagnoles, l'arrivée de M. Almonte et ses discours.

L'empereur des Français et le gouvernement anglais apprirent, avec beaucoup de mécontentement, le départ de la Havane des troupes espagnoles, avant l'arrivée des escadres alliées; malgré les explications données par M. Mon, il resta, dans l'esprit de l'Empereur, l'idée que l'Espagne avait quelque plan particulier en hâtant le départ de la flotte. Une dépêche télégraphique de M. Mon à son gouvernement nous indique que nos plénipotentiaires, M. Jurien de la Gravière et M. de Saligny, avaient reçu dans leurs instructions des ordres pour appuyer, en cas de besoin, la candidature proposée par les Mexicains. « M. Thouvenel, est-il dit dans cette dépêche, est malade, mais je puis dire à Votre Excellence que le gouvernement français désire vivement établir au Mexique la monarchie, et je suis convaincu que des instructions dans ce sens ont été données à l'amiral français et à M. de Saligny. Le candidat est l'archiduc Maximilien d'Autriche; il accepte, et l'on compte que l'Angleterre ne s'opposera pas à cette candidature, si même elle ne l'appuie. Les Mexicains résidant à Paris travaillent dans ce sens avec leurs partisans au Mexique. »

Dans la réponse à cette dépêche, qui est une confirmation de celle du 13 octobre, on voit que le gouvernement espagnol se souciait peu du candidat mexicain, et que le départ précipité des forces espagnoles avait pour but la réalisation du desideratum secret exprimé dans la dépêche suivante : — « Madrid, 9 décembre 1861. — Excellence. — Cette première

secrétairie a reçu en temps voulu la dépêche de V. E., n° 371, du 31 octobre dernier, dans laquelle Elle rend compte d'une conférence qu'Elle avait eue avec le ministre des affaires étrangères sur les affaires du Mexique.

« La Reine, notre maîtresse, à qui j'ai rendu compte de la susdite dépêche, a bien voulu approuver les réponses que V. E. a faites à M. Thouvenel, dans vos conférences sur cette question. C'est en même temps la volonté de S. M. que je fasse connaître à V. E., comme je le fais en vertu de son ordre royal, que, selon ce qui a été prescrit au général Prim dans ses instructions, dont il a été donné connaissance, à V. E., le gouvernement de la Reine verra avec plaisir l'établissement, au Mexique, d'un pouvoir solide et stable; mais, soit qu'il se constitue sous la forme monarchique, qui est la préférable incontestablement, soit sous une forme moins sûre, l'Espagne désirera toujours que le choix soit l'œuvre de la volonté exclusive des Mexicains. On devra leur laisser la même large liberté pour choisir le souverain qui devra les gouverner, s'ils préféreraient la monarchie à la république; mais le gouvernement de S. M. ne pourra cacher que, dans ce cas, *il croirait conforme aux traditions historiques et aux liens qui doivent unir ces deux peuples, que l'on préférât un prince de la dynastie de Bourbon, ou intimement uni à elle*; cependant, il ne fera rien pour arriver directement à ce résultat, son principal désir étant que le Mexique et que tous les autres États de l'Amérique espagnole recouvrent la paix et le bien-être dont ils jouissent à l'ombre du trône de notre patrie, etc. — Calderon Collantès. »

L'Espagne, en effet, avait deux princes en vue pour le trône du Mexique : le duc de Parme et le duc de Modène; le premier étant encore mineur, ne pouvait régner qu'avec une régence. Le général Prim devait-il être le régent? Je l'ignore; je dis même plus, je ne le crois pas, le comte de Reus ayant dit aux Cortès qu'il n'avait pas eu connaissance de cette dépêche du 9 décembre, ce qui signifie, sans doute, qu'il ignorait les desiderata qu'elle renfermait. La candidature du duc

de Modène était plus sérieuse, car ce prince, possédant une armée de quinze mille hommes et jouissant d'une très grande fortune, pouvait employer son armée et sa fortune à consolider son nouveau trône. Aussi, je ne doute pas que les mots *intimement unis* à la dynastie de Bourbon ne soient une allusion faite au duc de Modène. Malheureusement, pour les candidats espagnols, il est de fait qu'au Mexique, si les Espagnols sont acceptés de préférence aux autres étrangers comme égaux, ils ne le seraient que les derniers comme dominateurs. Le sentiment d'indépendance est profondément enraciné dans le pays ; mais, chez le peuple spécialement, la signification véritable du mot « indépendance », c'est indépendance de l'Espagne. « Et, pendant que personne, ajoutait M. Gutierrez de Estrada, en parlant de cette question, ne croira cette indépendance détruite par l'établissement d'une monarchie avec un monarque d'une autre nation, quelle qu'elle soit, tout le monde la regardera comme perdue, du moment où ce monarque serait espagnol. . . . »

« Il ne faut pas oublier que cette question est éminemment mexicaine, quels que soient les intérêts que les autres nations peuvent y avoir ; et les conservateurs mexicains, tant au Mexique qu'au dehors, se croient avant tout le droit de désigner leur candidat, droit naturel, évident, et consacré dans la convention de Londres. Or, le candidat des conservateurs est l'archiduc Ferdinand-Maximilien : ce sont eux qui l'ont désigné et qui le demandent. A ce sujet, apprenez que je dois être très au courant de ce qui se passe : quoiqu'on n'ait rien divulgué, croyez que les hommes d'action du parti sont d'accord sur ce point. Par conséquent, la candidature proposée en Espagne les contrarie : elle n'est pas la leur... La candidature de l'archiduc est purement et exclusivement mexicaine : elle a été conçue par des Mexicains, et, si la France l'accepte et l'appuie, ainsi que l'Angleterre, c'est seulement en vue de son excellence manifeste, et parce qu'elle résout une question difficile. » — Lettre à M. D. Pedro de la Hoz. Paris, 22 mars 1862.

M. Gutierrez avait parfaitement raison, et si l'empereur Napoléon a accepté cette candidature, c'est uniquement parce qu'elle était mexicaine ; jamais il n'a essayé de l'imposer aux autres puissances cosignataires du traité de Londres. « Cela est si vrai, disait à ce sujet M. le marquis de la Havane, que, lorsque les Français envoyèrent des renforts au Mexique, rien ne fut changé dans les premières instructions. — On se borna à dire aux plénipotentiaires d'avoir pour le comte de Reus toute la déférence possible, sans se mettre toutefois sous ses ordres. »

Avant de laisser la parole aux événements qui se sont passés au Mexique dans le commencement de l'année 1862, et aux documents inédits qui les expliquent, je dois ici publier quelques extraits du discours de M. Rios y Rosas, prononcé le 13 janvier 1863 aux Cortès, concernant des appréciations sur la triple intervention, et qui complètent les renseignements que je dois donner sur les motifs et le but de l'action commune.

« Jamais, dit l'honorable orateur, au Mexique on a rempli les obligations internationales contractées avec l'Espagne. Depuis qu'en 1836, nous reconnûmes l'indépendance du Mexique, il n'y a pas eu une promesse, un pacte, une convention, il n'y a pas eu un seul traité solennel qui ait été respecté ; ni celui de 1847, ni celui de 1851, ni celui de 1853, ni le traité de Mon-Almonte. Et si l'on parle de la sûreté des nationaux, de la sûreté de leurs personnes et de leurs biens, il ne s'est pas passé une seule année, on peut dire qu'il ne s'est pas passé un seul mois sans que les agents de l'autorité aient commis volontairement, gratuitement, des vols, des spoliations, des assassinats sur les personnes des sujets espagnols.

« Passons à la France : tout le monde sait ce que le gouvernement de Juarez... qui existe aujourd'hui au Mexique, a fait avec les sujets français, a fait avec le ministre français.

« Si nous passons à l'Angleterre, qui, dans une période de quarante ans, s'est toujours refusée à tout ce qui était une

intervention au Mexique; à l'Angleterre qui s'y est toujours refusée, d'abord à cause du respect de John Bull pour son jeune frère Jonathan, et ensuite parce que, sous le rapport économique, l'anarchie au Mexique ne lui était pas encore devenue nuisible; du moment où cette anarchie le devint, du moment où elle toucha aux capitaux anglais, du moment où elle viola le domicile des sujets anglais et attenta à leur sûreté, alors l'Angleterre reconnut le principe de l'intervention;... elle l'a invoqué avec persistance par la bouche de sir Charles Wyke lui-même, ministre plénipotentiaire au Mexique.

« Par conséquent, si la monarchie était nécessaire; si la monarchie exigeait une dynastie; si la monarchie et la dynastie exigeaient une intervention; si l'intervention était juste et légitime, l'intervention devait se faire... Qu'arriva-t-il au début des négociations? Le cabinet anglais, acceptant... le principe de l'intervention, veut intervenir au Mexique le moins possible... mais intervenir. Le cabinet français veut intervenir le plus possible » . . . . .

Après avoir démontré que le pacte de l'intervention, d'après les termes du traité, impliquait nécessairement que « les alliés allaient au Mexique pour intervenir, pour détruire le gouvernement existant, et pour en établir un autre », l'orateur ajoute : « Ainsi donc les trois puissances s'étaient engagées à aller au Mexique pour renverser Juarez et établir un autre gouvernement dans les limites de la justice, de la raison et de la volonté nationale, dans ces limites qui sont les hypothèses nécessaires de toutes les interventions. »

Maintenant, avant de voir comment les représentants des puissances alliées ont exécuté les engagements et les intentions de leurs gouvernements réciproques, je dois parler de ce qui se passait à la Havane et à Vera-Cruz, au moment où les forces alliées se préparaient à envahir le Mexique. Voici ce qu'écrivait de la Havane le 25 octobre 1861, au général Woll, un de ses anciens aides de camp... « On fait déjà les apprêts pour aller à Vera-Cruz. Six mille hommes, avec tout

ce qui leur est nécessaire, partiront d'ici avec onze navires de guerre pour appuyer leur débarquement. L'Angleterre — ses agents, serait plus correct — tâche de retenir cette expédition, parce que l'Espagne est décidée à en finir avec le parti libéral que les Anglais, au contraire, protègent. Dans ces circonstances critiques, un délégué partit pour Saint-Thomas, prier le général Santa-Anna de se mettre à la tête d'un mouvement. Santa-Anna accepte et nous renvoie ce délégué qui est arrivé il y a trois jours, mais en même temps il — Santa-Anna — commet la bêtise d'envoyer Vidal régler les affaires d'argent pour les dépenses, et au lieu de lui donner un effet payable à présentation, il lui remit un document l'autorisant à contracter un emprunt de 10,000 piastres payables à Mexico, quand le général — Santa-Anna — arrivera dans cette ville. Vidal ne put naturellement rien trouver, et le délégué devient comme un énergumène... »

Cette lettre nous révèle que les Mexicains, qui se défiaient des Anglais, étaient loin de s'attendre à ce que leur ménageait le général Prim, dont ils ignoraient encore la nomination, puisque la convention de Londres n'était point alors signée; elle nous révèle en outre que Santa-Anna n'était point devenu généreux dans son exil, et que s'il voulait bien payer de sa personne pour secourir son pays, il ne songeait nullement à lui sacrifier sa bourse.

Le 31 décembre, l'ex-dictateur écrivait de Saint-Thomas.. « Je m'en irai d'ici à quelques jours au Mexique. Je verrai ce qu'il sera possible de faire pour ce malheureux pays. Je suis décidé à profiter des circonstances favorables qui se présentent aujourd'hui pour établir un gouvernement fort, juste, intelligent, capable de guérir les profondes blessures que la néfaste démagogie a faites au cœur de la patrie. »

M. Gutierrez de Estrada avait, de son côté, réussi à faire accepter le P. Miranda comme directeur politique du gouvernement provisoire qui devait s'installer au Mexique, en attendant la réunion d'une assemblée des notables. Le P. Miranda était sans doute un homme fort intelligent, mais

sa nomination dut n'être favorablement accueillie que par le parti clérical. Il se trouvait alors à la Havane et reçut des lettres de recommandation pour le général Prim et l'amiral Jurien de la Gravière, vers le 20 décembre. Je ne sais si ces lettres lui venaient du gouvernement français ou de l'archiduc Maximilien, mais elles lui donnaient un caractère officiel.

Quant aux nouvelles politiques de Mexico même, j'en trouve dans une lettre du général Almonte au général Woll qui méritent également d'être connues. — « Paris, 8 janvier 1862. — Mon cher ami et compagnon. — ... Le moment n'est pas éloigné où nous devons retourner à Mexico, pour où le général Santa-Anna partira, le 15 de ce mois, de Saint-Thomas; du moins c'est ce qu'il m'a écrit par le dernier paquebot. Je crois que votre plan est bon et que le général Santa-Anna le mettra à exécution d'accord avec ces gouvernements. Dieu veuille l'éclairer pour qu'il puisse sauver le pays.

« Les nouvelles du Mexique du 29 novembre dernier nous apprennent que la plus grande confusion régnait à Mexico, depuis qu'on y apprit la nouvelle de l'intervention. On parlait de déposer Juarez et de mettre à sa place le licencié Lacunza. Le cabinet donna sa démission et l'on parlait de Lafragua, de Montes, de Riva Palacios et de D. Fernando Ramirez pour les affaires étrangères.

« Zuloaga et Marquez continuent à Toliman, Vicario à Cuernavaca, Galvez et Bentran, — sans doute, il faut lire Buitron, — dans les montagnes de Las Cruces, Gutierrez à Pachuca. Je crois qu'aussitôt que Santa-Anna se présentera, tous ces chefs le reconnaîtront comme leur supérieur et que les alliés s'entendront avec lui, etc. — J. Almonte. »

On sait déjà que Santa-Anna différa son départ pour Mexico; le général Almonte se rendit en Belgique, vers la fin du mois de janvier, poursuivre les négociations concernant l'avènement de l'archiduc Maximilien au trône du Mexique. Le général Lorencez l'attendit même quelques

jours, par ordre supérieur; enfin, croyant trouver les troupes alliées à Mexico, ils s'embarqua le 1<sup>er</sup> février, mais connaissant le caractère versatile de Santa-Anna, il passa par Saint-Thomas, pour s'entendre avec l'ex-dictateur, dans le cas où il ne serait pas parti. Il le trouva, en effet, toujours dans les mêmes dispositions, mais attendant pour s'embarquer que la conduite des représentants alliés devint plus conforme au traité de Londres et moins hostile au parti conservateur.

Avant d'exposer les inqualifiables procédés de ces représentants, je dois donner quelques détails sur le général Prim, qui s'est laissé mystifier de la manière la plus ridicule par Doblado et d'autres agents du gouvernement juariste. Je ne sais, du reste, s'il peut être disculpé en quoi que ce soit. L'histoire le jugera. Je trouve dans une lettre d'un Mexicain, envoyée à monseigneur Labastida, de la Havane, le 21 février 1861, le portrait suivant du comte de Reus... « L'Espagne a commis la maladresse de nommer le général Prim pour commander les forces espagnoles de l'expédition. Prim est un soldat courageux, mais rien de plus; c'est un homme turbulent, libéral rouge, audacieux et prêt à tout pour obtenir le pouvoir. Marié à mademoiselle Agüero, il est neveu de Pepe Gonzalez Echeverria, actuellement ministre des finances de Juarez. A Porto-Rico comme à la Havane, il n'a pas caché son projet de favoriser le parti libéral. »

On se rappelle qu'en 1858, le général Prim fit tout ce qui dépendait de lui pour empêcher l'expédition espagnole, projetée alors, d'aller au Mexique demander des réparations, et que l'amendement qu'il proposa sur les dissensions survenues entre l'Espagne et le Mexique fut rejetée à l'unanimité, moins une voix. Aussi, M. Olozaga disait-il de lui, en plein parlement au sujet de la nouvelle expédition. « Il est parfaitement démontré que sa pensée n'était pas de faire des réclamations. S'il eût été question de cela, le gouvernement eût-il choisi le *seul homme* qui avait déclaré devant le sénat espagnol que ces réclamations n'étaient pas justes. » M. Gonzalez Bravo disait à la même tribune... « Le gouvernement